Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 9

Artikel: Berthe Gross : fromagère valaisanne, 90 ans
Autor: G.G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829996

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des enfants (Bertha et Hélène) et des amis fidèles, cela permet de vieillir avec le sourire.

Une histoire toute simple

BERTHE GROSS

fromagère valaisanne, 90 ans

L'histoire est sensationnelle, mais pas dans le sens habituel du mot: dans l'autre sens! Sensationnelle par son harmonie, sa paix et, disons-le, son élégance. On peut être pauvre et élégant; travailler 18 heures par jour aux champs, à l'étable, aux repas, raccommodages et lessives pendant près de 80 ans et conserver une grâce naturelle. La grâce et la fraîcheur. L'équilibre et le sens des vraies valeurs, des seules vraies richesses, celles du cœur, de la volonté, du courage. Tout cela compose l'histoire «sensationnelle à rebours» que je vais vous conter avec la collaboration souriante de Mme Berthe Gross, fromagère, 90 ans.

Avoir 90 ans aujourd'hui n'est plus exceptionnel. C'est un bel âge, certes, mais ça n'épate plus guère. Pourtant, la vie de Mme Berthe Gross, au Trétien près Salvan, canton du Valais, mérite grande considération. Cette nonagénaire encore active a élevé 8 enfants et en a perdu deux; elle s'est occupée de troupeaux tout en étant fromagère, là-haut, à Charavex, un alpage où l'isolement n'avait guère de poids puisque la famille Gross était à la fois nombreuse et heureuse.

Le Trétien, ou Triquent, ou Trequint (en patois), est un hameau accroché à la montagne, sur la rive gauche du Trient, et qui fait partie de la commune de Salvan, petite capitale d'une vallée permettant de passer de 463 à 2612 mètres en quelques minutes. Des lieux chers à l'excellent peintre Louis Perrochon.

C'est là, à 994 m d'altitude, que vit Mme Berthe Gross que l'on peut considérer comme la fromagère la plus âgée du Valais, voire de Suisse. Elle est née le 13 novembre 1893. Vie rude, avons-nous dit, assombrie par le deuil — son mari et deux enfants —. Mais Mme Gross aime sourire, sa mémoire est bien accrochée et son sens de l'humour est toujours en éveil. Née Bochatay au Trétien, elle a vécu au Trétien et elle a accouché 8 fois au Trétien! Il y a bien eu quelques séjours en France toute proche, à Chamonix où, après l'école primaire, elle se plaça dans une famille pour 60 francs par mois, puis, plus tard, à Nice, dans un hôtel, pour un franc par jour. Ces entractes mis à part, Mme Berthe Gross a toujours vécu au Trétien ou à l'alpage de Charavex en été, de l'autre côté de la vallée. Elle se maria à 24 ans et quitta ses six frères et sœurs pour partager la vie et le travail d'Emile Gross qui, lui, mourut à 70 ans. Elle dit: «Ma jeunesse a été modeste et active... Je n'ai jamais eu faim ni soif... Ma famille a aussi exploité un alpage près de Sallanches, en France, où nous avons vécu de juin à septembre pendant quelques années. Pour nous, il n'y avait pas de frontière et l'argent avait la même valeur en Suisse qu'en France... En 1929 nous avons vendu cet alpage et avons installé le troupeau à Charavex où la fabrication du fromage reprit de plus belle. Un fromage façon Bagnes et des tommes de chèvres... Nous vendions le lait à Salvan. Il était descendu à l'aide d'un câble... Nous possédions aussi une laie et des petits cochons, donc, du bacon...»

– Si c'était à recommencer?

– J'ai toujours fait de mon mieux. Je n'ai pas de regrets; j'ai été heureuse. Je le suis toujours, mais la vie actuelle est difficile...»

On y a vécu.
On y vit toujours.
Et on y est heureux.

(Photos Y. Debraine).

Mme Gross aime à évoquer ses souvenirs. Comment, par exemple, elle descendait le foin des mayens avec la luge; comment elle transportait le bois sur la tête.
«Oui, c'était pas rose tous les jours. J'ignore si, sachant ce que je sais, j'aurais le courage de tout recommencer. On économisait jusqu'à 5 centimes. On buvait le lait de chèvre et on vendait le lait de vache. Chaque printemps monter le bétail à Charavex était une aventure périlleuse. Une de nos vaches a glissé sur une pierre et a été précipitée dans le vide. Une autre a eu le «grand mal»... Mon mari allait vendre son beurre et ses tommes à Martigny: 4 heures de marche pour les profanes, mais lui, il faisait le trajet en 2 h. 1/2. Le soir, il remontait à l'alpage avec 20 ou 30 francs dans la poche... Moi j'ai appris à traire à 9 ans. Plus tard, j'ai dû traire jusqu'à 25 vaches quand le papa était au marché. Chaque jour le travail commençait à 5 h. et se terminait au plus tôt le soir à 21 h. Après la traite, nous déjeunions: chocolat et pain. Le fromage, on le vendait...
«Mon mari est resté 9 mois à l'hôpital; il a subi 21 opérations. J'ai dû emprunter pour payer tous ces soins. Mais j'ai tout remboursé grâce à mon travail et à celui de mes enfants. De braves enfants... Bertha et Hélène vivent avec moi. Les autres montent souvent au Trétien pour embrasser leur vieille maman...»
Et, soulignant sa conclusion par un sourire plein de chaleur: «C'était dur, oui, mais c'était la belle vie... Santé! Ça me fait bien du plaisir que vous aimiez mon vin. Il n'est pas traité, oh! surtout pas!»

G. G.

85 ans entre elles. Et beaucoup d'amour.

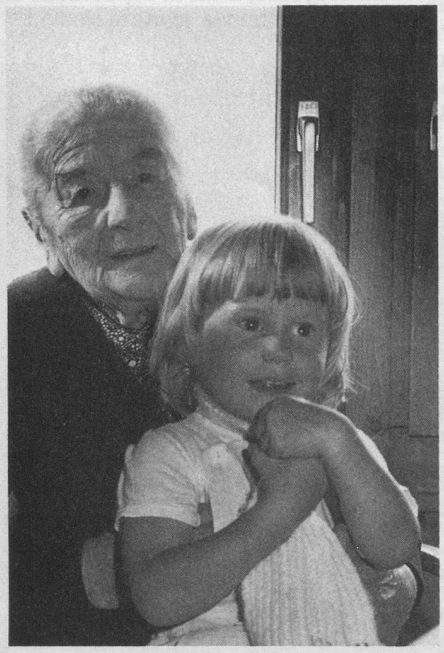

Des espaces verts pour les aînés

Un arbre dans la ville, un ami

La légende raconte qu'un homme malade gagna l'immortalité à aimer un arbre. Alité, il égrenait les jours d'automne qui lui restaient à vivre sur le chapelet des feuilles jaunissantes d'un arbre, grandi dans la cour, qu'il apercevait de son lit. Il savait qu'il mourrait le jour où la dernière feuille morte tomberait. Elle ne tomba jamais: un voisin en avait peint l'exacte réplique sur le mur d'en face...
La réalité est peut-être moins poétique. Il n'empêche que l'arbre dans la ville exerce une fonction vitale. Les aînés en sont, avec les enfants, ou plus exactement parallèlement à eux, les premiers bénéficiaires. Il y a cent mille bonnes raisons à cette coexistence pacifique et active de l'homme et du végétal, entre asphalte et béton.

Les «programmes verts» figurent depuis longtemps au nombre des devoirs remplis par les Communes à l'égard de leurs citoyens. Mais ils sont longtemps restés les parents pauvres des budgets municipaux, et la préoccupation dernière du citadin moyen. Une ville, n'est-ce pas, est conçue pour y travailler, y faire ses achats, y circuler avec un maximum de fluidité, y habiter — c'est-à-dire y dormir — et pour s'en échapper en toute hâte à l'heure des escapades dominicales.
C'est compter sans ceux qui y vivent, et la vivent, de l'intérieur. Qui n'ont pas, ou n'ont plus de moyen de transport privé, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, dont les moyens financiers sont limités et l'ambition voyageuse cantonnée dans les limites de leur quartier.

La protection, un devoir politique
Ces années dernières pourtant, à la faveur d'une manière de «retour aux sources» généralisée, on a pris conscience de l'extrême urgence qu'il avait à accroître dans nos villes le nombre de leurs poumons verts, à entretenir, ranimer, renouveler leurs parcs et leurs jardins publics, à border leurs rues d'arbres, balises vertes dans le gris des murs.

Les espaces verts urbains sont aujourd'hui protégés par tout un arsenal de lois fédérales, cantonales et municipales sur l'environnement et la protection des sites, de la faune et de la flore. Leur agencement obéit à des normes précises: toute construction immobilière nouvelle doit comporter un espace vert, dont la surface est calculée en fonction du nombre d'habitants.
Dans les cités-satellites genevoises du Lignon et d'Avanchet, par exemple, elle est fixée à 10 m² au minimum par habitant. Un recensement récent, effectué dans le canton du bout du lac, témoigne de la volonté des autorités genevoises de préserver leurs zones végétales: les arbres hors forêts y sont au nombre de 191 603 très exactement. On compte un arbre pour 4 habitants, ou encore, en moyenne, un arbre tous les 20 m en ville de Genève (24 arbres à l'hectare) et un arbre tous les 33 mètres à l'extérieur de la cité (9 arbres à l'hectare).
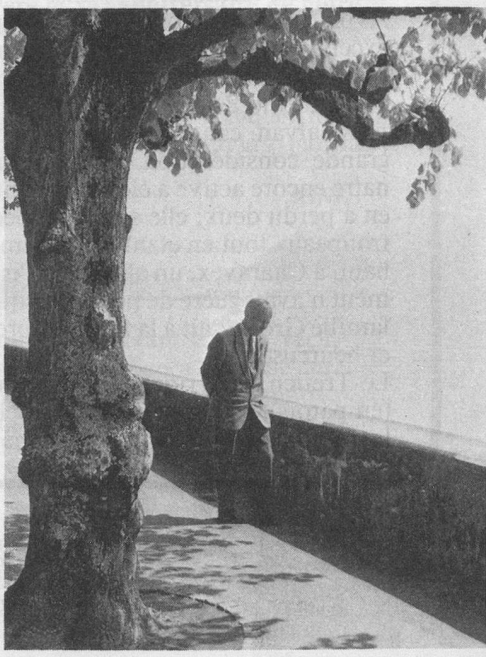
Une influence régénératrice
«Il se trouve des gens, déplore le chef du service des parcs et promenades de Lausanne, M. Jean Moser, pour qui une bande de gazon, une rue balisée de marronniers, une place asphaltée semée de bacs à fleurs est un non-sens et une forme de gaspillage.» Les aînés ne figurent heureusement pas au nombre de ces grincheux-là. C'est que l'arbre, explique un psychologue lausannois, exerce sur la sensibilité de l'homme en général, mais en particulier de l'homme âgé, une influence régénératrice et rassurante.
Face à la hâte, au tumulte, aux dangers de la circulation, à la grogne et à la hargne qui caractérisent trop souvent les «rapports de trottoir» qui sont une part de la vie sociale, les personnes